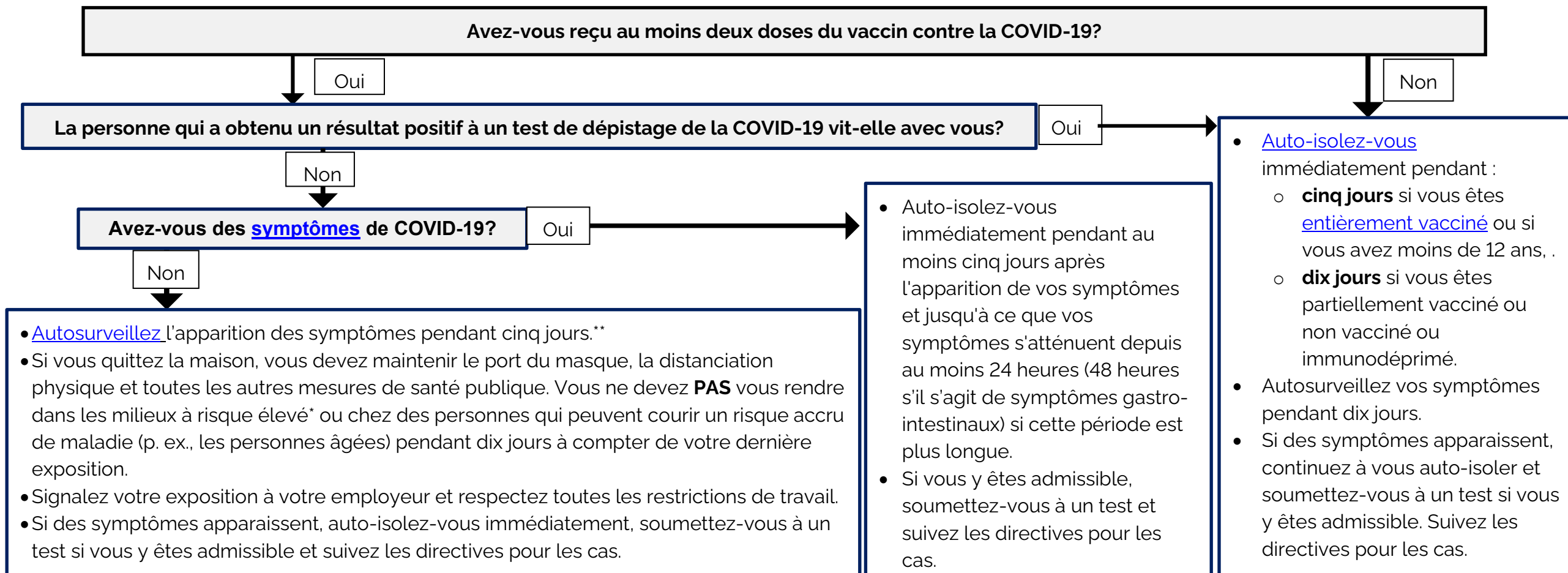


## Vous avez été exposé à une personne qui a obtenu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 (test PCR ou test antigénique rapide). Que devez-vous faire maintenant?

Ces directives ne s'appliquent pas aux personnes qui vivent, travaillent, font du bénévolat ou sont admises dans un milieu à risque élevé.\*



\*Les milieux à risque élevé comprennent les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les maisons de retraite, ceux des travailleurs de la santé qui prodiguent des soins à des personnes immunodéprimées et les lieux d'hébergement collectif.

**Remarque :** Dans le contexte de la propagation du variant omicron, les personnes qui ont obtenu un résultat positif à un test de dépistage au cours des 90 derniers jours et qui ne sont pas entièrement vaccinées ne sont **pas** considérées comme équivalant à des personnes entièrement vaccinées.